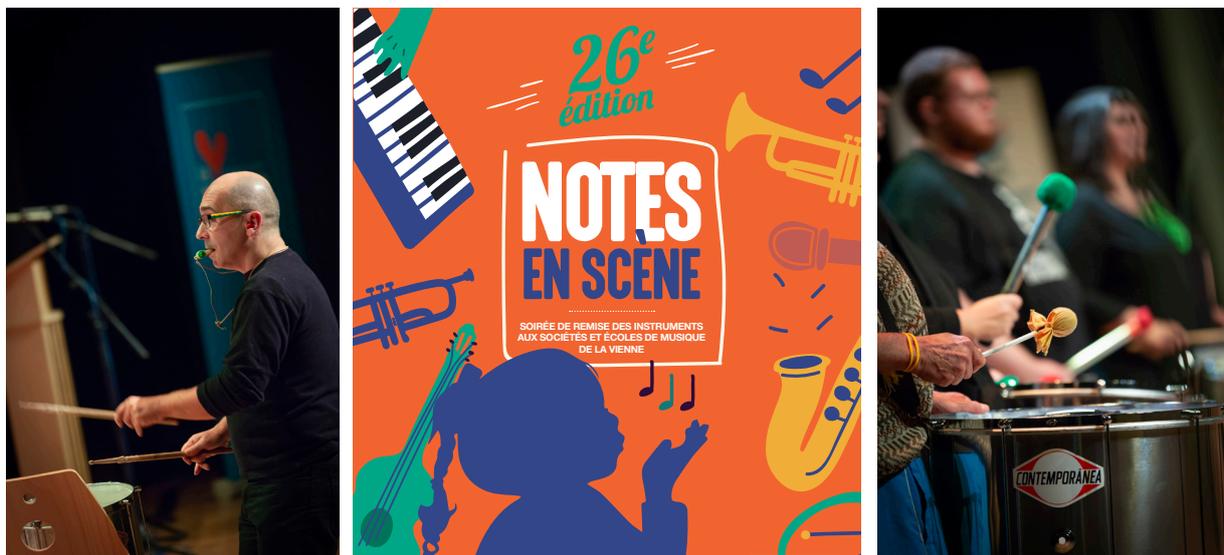


DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Communiqué de presse



Poitiers, 8 octobre 2021



26^e soirée de remise des instruments de musique aux écoles et sociétés de musique de la Vienne

Rose-Marie BERTAUD, Vice-Présidente du Département de la Vienne, Rapporteur de la Commission de la Culture et de l'Événementiel, Odet TRIQUET, Président du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et Thierry CANDIDAT, Directeur Général Adjoint du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, ont procédé, ce jour, à la remise des instruments de musique aux écoles et sociétés de musique de la Vienne, à la salle La Passerelle à Nouaillé-Maupertuis. Cette soirée a été organisée en partenariat avec l'école de musique intercommunale Les Vallées du Clain, présidée par Catherine MOSCOVITCH, Karine PLESSIS et Nathalie BAILLARGÉ et a été présentée par la compagnie théâtrale Sans Titre Production.

Pourquoi cette aide ?

La remise des instruments de musique aux écoles et sociétés de musique de la Vienne entre dans le cadre d'un partenariat engagé en 1996 entre le Département de la Vienne et la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

Cette aide, destinée à renforcer la qualité de la pratique musicale amateur, consiste à soutenir financièrement les sociétés et écoles de musique afin de renouveler leur parc instrumental. Le Département de la Vienne et le Crédit Agricole accordent une subvention de 50% du coût de l'instrument, le reste est à la charge des structures musicales.

Un parc instrumental enrichi

Depuis 1996, le Département de la Vienne et le Crédit Agricole ont engagé 455 037 € pour cette opération qui a permis l'achat de 776 instruments pour un coût total de 895 020 €. Cette année, 54 instruments et matériels de sonorisation ont été remis à 20 bénéficiaires.

Les structures bénéficiaires de cette aide sont localisées sur l'ensemble du territoire départemental. Cette opération participe ainsi activement à une dynamique de territoire pour une pratique musicale de qualité et diversifiée.

Schéma départemental de développement des enseignements artistiques

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales impose aux Départements d'adopter un schéma départemental de développement des enseignements artistiques. Le 8 mars 2018, le Département a voté un nouveau schéma départemental de développement des enseignements artistiques 2018-2021 qui permet d'apporter des aides aux écoles de musique, danse, théâtre et arts du cirque de la Vienne au titre du fonctionnement et des projets. Le soutien à l'acquisition d'instruments de musique conduit en partenariat avec le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, est une action qui s'inscrit en cohérence avec les objectifs de soutien définis au sein de ce Schéma.

Liste des instruments

- Chasseneuil-du-Poitou - Ecole de musique municipale - 1 batterie et 1 flûte traversière**
- Chauvigny - Harmonie municipale - 1 timbale Bergerault**
- Civray - Ecole de musique intercommunale La Cendille - 1 saxophone alto, 1 clarinette, 1 guitare électrique avec son système d'amplification, 1 set de cymbales et percussions**
- Civray - Ecole de musique du Civraisien Crescendo - 4 violons Mirecourt**
- Dangé-Saint-Romain - l'Union musicale - 1 cornet Yamaha**
- Jaunay-Marigny - Ecole de musique du Val Vert du Clain - 2 saxophones et 2 accordéons diatoniques**
- La Trimouille - La Lyre trimouillaise- 1 grosse caisse Sonor et ses accessoires**
- Loudun - Ecole de musique municipale - 2 clarinettes Yamaha et un harnais de Tuba**
- Lusignan - La Lyre Mélusine -1 ensemble d'accessoires de batterie ainsi qu'une enceinte**
- Lussac-les-Châteaux - Maison des Jeunes et de la Culture MJC21 - 1 piano numérique et ses accessoires et 1 ampli électrique**
- Maisonneuve - Ecole de musique intercommunale EMIM - 2 violons et un xylophone Bergerault**
- Maisonneuve - La Lyre Cherves - Maisonneuve - 1 batterie Pearl**
- Montamisé - Ecole de musique - 1 violon, 1 cymbale, 1 siège de batterie**
- Nouaillé-Maupertuis - Ecole de musique intercommunale Les Vallées du Clain - 1 piano Toyo**
- Saint-Benoît - Ecole de musique - 1 flûte traversière, 4 flûtes à bec, 2 guitares classiques et 2 violons**
- Saint-Pierre-de-Maillé - Batterie Fanfare de Bel Air - 3 trompettes Yamaha**
- Sèvres-Auxaumont - Ecole de musique Vienne-et-Moulière- 1 lot de percussions et 1 harpe celtique**
- Valence-en-Poitou - La Boite à musique - 2 guitares classiques et 1 violon 1/2 Mirecourt**
- Vivonne - Ecole de musique Intervalles - 1 saxophone et 1 clarinette Jupiter**
- Vouneuil-sous-Biard - Ecole de musique Symphonie EMRI - 1 basse Marcus Miller, 1 saxophone, 1 clarinette Yamaha**

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Karine DUFOUR



☎ 05 49 55 66 73 - 06 07 24 02 19

✉ kdufour@departement86.fr

CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU

Contact presse : Alicia BOULAY



☎ 02 47 39 85 71

✉ alicia.boulay@ca-tourainepoitou.fr